



## Association pour la défense et la promotion de l'œuvre de Vasarely

Aix-en-Provence, le 30 avril 2008

Aux lecteurs du site de notre association,  
Aux lecteurs de Libération,

Le 14 avril dernier, le quotidien *LIBERATION* publiait mon droit de réponse accompagné d'un brûlot intitulé «*Précision de l'auteur de l'article*», dont le texte a été mis à votre disposition sur le site de notre association.

Ceci arrive à point nommé pour vous faire partager des informations un peu confidentielles dans un délai décent après cette parution.

A la suite de l'article fondamental paru dans *LE POINT* du 10 avril 2008, Madame Michèle TABURNO, veuve de mon père Jean-Pierre VASARELY, ébranlée sans doute par ce texte, a fait parvenir de Chicago à certaines rédactions parisiennes des informations professionnelles anciennes me concernant et remontant à la période 1985 – 1997.

Ce sont ces informations qui ont probablement inspiré le commentaire du journaliste de *LIBERATION*.

A l'époque des faits Victor VASARELY était alors vivant et m'avait fait engager à la Fondation dont il avait été lui même le président – fondateur.

Ceci entre décembre 1985 et février 1992 avec le titre de «*conseiller du président*» qui était alors Monsieur Charles DEBBASCH, avec une rémunération inférieure à celle de sa fille, secrétaire de direction.

En 1992, Charles DEBBASCH m'a licencié pour avoir été trop fidèle aux volontés de mon grand-père et face à mes soupçons sur ses agissements contestables ; agissements que j'ai d'ailleurs rapportés à Victor VASARELY, à mon père et à son épouse.

Après la déchéance de Charles DEBBASCH de son mandat d'administrateur de la Fondation en 1993, j'ai été réintégré en juin 1994 comme «*attaché de direction*», par le nouveau président Gérard CAS, à un moment où les deux fils de VASARELY et les deux belles filles, dont Michèle TABURNO, siégeaient au conseil d'administration.

Dès sa désignation à la présidence en avril 1995, Madame TABURNO me confirmait à ce poste.

C'est donc elle qui va m'enjoindre, par des documents signés de sa main, à la suite de la procédure arbitrale, de faire charger, à destination de son adresse parisienne, l'ensemble des œuvres aliénables et inaliénables léguées dans les années 70 et 80 à la Fondation par Victor VASARELY et son épouse Claire.

Elle récupéra les œuvres, les répartira entre quatre personnes, dont je n'étais pas.

Je fus ensuite licencié en février 1997 par Michèle TABURNO, quelques semaines avant le décès de mon grand-père, pour avoir notamment exprimé ma désapprobation sur sa qualité de juge et partie dans cette procédure arbitrale en tant que présidente de la Fondation VASARELY et attributaire privilégiée dans ce partage.

Au lendemain même de la publication du 14 avril de la « **précision de l'auteur de l'article** », le journaliste me faisait parvenir le courriel suivant (15 04 08 à 12h48) :

*Monsieur, cette passe d'armes étant passée, à propos d'un factuel plutôt sobre, je voudrais revenir sur ce sujet, et serais donc heureux de vous parler. Je suis à votre disposition pour vous appeler quand vous aurez un moment, ou même vous voir si vous passiez par Paris. Avec mes sentiments les meilleurs.*

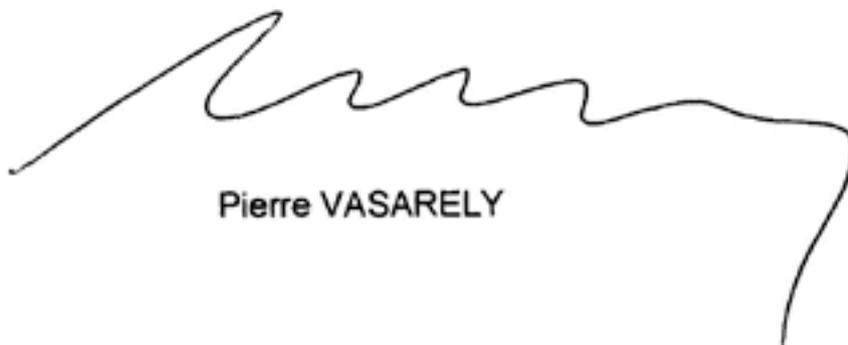
Je lui répondais en retour (16 04 08 à 18h54) :

*Monsieur, Les passes d'armes ont pour vocation de permettre à deux bretteurs de se mieux connaître. L'échange suivant devrait les enrichir en respectant leur diversité. C'est ce que je souhaitais vous dire, en vous téléphonant, en vain pour le moment, et sans laisser de message pour respecter votre consigne. Le présent mail pour vous exprimer combien j'apprécie votre démarche et votre offre de se rencontrer à Paris à l'occasion de l'une de mes prochaines visites. Après avoir fait connaissance, je vous soumettrai un bref texte qui décrira ce qu'étaient mes relations avec mes grands parents, mon père et ma belle mère et plus précisément mon parcours professionnel dans la période 1985/1997. J'espère que le journaliste d'investigation honoré en décembre par Madame Christine ALBANEL séparera le bon grain de l'ivraie. Cordialement.*

*PS : Peut-être pourriez vous essayer de me joindre demain entre 9 h et 10h30.*

Cet échange avec un professionnel de qualité et mes précisions désamorcent à nouveau une manœuvre malveillante de Michèle TABURNO qui est désormais en France comme aux Etats-Unis au centre d'un faisceau de présomptions précises concernant la « mise à sac » entre 1995 et 1997 de la presque totalité des donations faites à cette institution reconnue d'utilité publique (cf. le texte sur le site de notre association de l'assignation récente de l'administrateur provisoire aux trois attributaires principaux de cette procédure).

Cordialement.



Pierre VASARELY